



## FORMATION CAP PETITE ENFANCE

### PRESENTATION DE LA FORMATION CAP PETITE ENFANCE

Départs massifs en retraite, taux de natalité élevé, création de crèches : les besoins en personnel du secteur de la petite enfance s'accroissent. Le candidat diplômé du **CAP petite enfance** permet de trouver un emploi, dans des **établissements d'accueil du jeune enfant** (multi-accueil, crèches, micro-crèche, crèche collective, haltes garderie, jardin d'enfants, accueil de loisirs). Il peut également travailler en **structure scolaire** (école maternelle, garderie périscolaire). Enfin, il peut exercer en tant qu'**assistant maternel** (au domicile des parents, à son domicile, en maison d'assistants maternels).

De plus, il peut **poursuivre des études dans le secteur Sanitaire et Social**, préparer les concours d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, prétendre au concours d'**agent territorial des écoles maternelles** ou aux sélections **des diplômes sociaux** (DEAES – spécialité **accompagnement de la vie à domicile** – spécialité **accompagnement de la vie en structure collective** – accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire).

### CONDITIONS D'ADMISSION

- **Tout public**
- **Prérequis** : être âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation. Avoir un diplôme de niveau V. Être à jour ou en cours de ses vaccinations et posséder un certificat médical d'aptitude aux métiers de la petite enfance. Avoir un extrait du casier judiciaire, bulletin n°3 vierge.
- **Satisfaire aux épreuves de sélection.**

### MODALITE DE SELECTION

Un dossier de candidature sera à télécharger sur le site ou à retirer à La Rouatière et à retourner dûment complété. La sélection est effectuée sous forme d'entretien individuel d'une durée de 20 minutes et d'une épreuve écrite d'une heure, en lien avec les motivations.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire du CAP Petite Enfance est en capacité de répondre et d'assurer :

- L'accueil et la communication (avec l'enfant, les parents, de l'équipe et intervenants professionnels ...)
- L'organisation des activités (en fonction des ressources, des consignes, de l'autonomie de l'enfant ...)
- Les réalisations en lien avec les besoins fondamentaux de l'enfant (soins d'hygiène, repas, entretien des locaux...)
- L'accompagnement éducatif (jeux, éveil, apprentissage dans les actes de la vie quotidienne...)

## **CONTENU DE FORMATION**

La formation se décline en deux enseignements :

- **Un Enseignement Professionnel** où sont abordés des notions en biologie générale, nutrition-alimentation, sciences médico-sociales et technologie et techniques professionnelles (soins d'hygiène et de confort – aide aux activités motrices – prévention et sécurité – animation et techniques éducatives – service des repas et collations – organisation – ergonomie). Cet enseignement se décline en **3 unités professionnelles** :
  - **UP1 / Prise en charge de l'enfant à domicile – PSC1 – 129h**
  - **UP2 / Prise en charge de l'enfant en collectivité – 114h**
  - **UP3 / Techniques de service à l'utilisateur – 63h**
- **Un accompagnement au Projet Professionnel** dans la recherche de stage et le suivi individuel des écrits professionnels, dans la préparation aux épreuves du diplôme (contrôles continus, examens blancs), dans l'inscription aux concours et aux écoles, et dans l'accompagnement à la recherche d'emploi, soit **78 h d'accompagnement**.

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

En application de la réglementation en vigueur, **tout candidat non titulaire d'un diplôme français de niveau V** de l'Education Nationale doit présenter les matières générales EG1 (Français, Histoire, Géographie), EG2 (Mathématiques, Sciences) et UG3 (Education physique et sportive). Le CPF La Rouatière ne dispense pas l'enseignement général.

La CAP Petite Enfance est un diplôme de niveau V du Ministère de l'Education Nationale.

## **MODALITES DE LA FORMATION**

**Dates de la formation : de septembre à juin** (*nous consulter pour connaître les dates exactes*)

- **Nombre d'heures d'enseignement théorique** : 384 h
- **Nombre d'heures de stages** : 420 h soit deux fois six semaines de stages en institutions, crèches / halte-garderie, écoles maternelle.

La formation peut être suivie **dans sa totalité** ou **en modulaire** en fonction des diplômes obtenus et des **dispenses en vigueur**.

## **TARIFS**

*Nous consulter pour l'élaboration d'un devis de formation en fonction du type de financement.*

## **CONTACTS**

Mme A. SAINT-MARTIN, Responsable du Site CPF La Rouatière Perpignan,

Mme V SIMONI, Assistante de formations, au 04.68.51.15.29

## **ADRESSES**

CPF LA ROUATIERE – 1, Rue Charles PERCIER – 66 000 PERPIGNAN - [www.larouatiere.com](http://www.larouatiere.com)